

**MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023**

Le 9 mars à 20h30,

Le conseil municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de Me La Maire, Béatrice FOUR.

- **Convocation adressée par Me La Maire, Béatrice FOUR, le 4 mars 2023.**

**Présents** : FOUR Béatrice, GIRODON Didier, MAICHERAK Catherine, BOITARD Franck, VERCASSON Xavier, THE Françoise, LONDON Patrick, BESSET Aurore, COUX Joël, DESCHAMPS Charlotte, GERY Myriam.

**Absents** : DESRIEUX Claude, VAUX Hubert, Cagnet Géraldine.  
MARGIER Jean-Pierre pouvoir à FOUR Béatrice

**Secrétaire de séance** : GERY Myriam.

Nombre d'élus présents : 11 – Nombre d'élus votants : 12  
Le quorum est atteint.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2023 et du 20 février 2023 : approuvés à l'unanimité**

**Délibération 2023/08:**

**OBJET : Location appartement T4 bâtiment paroissial**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement T4 bâtiment Paroissial est libre et demande à être loué.

Monsieur Sébastien ASTIER désire le louer à partir du 15 mars 2023.

Le tarif mensuel de location est fixé à 500,00 € révisable tous les ans au 1er juillet suivant la variation de l'indice de référence des loyers, l'indice de base étant celui du 4eme trimestre 2022, à savoir 137,26.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Autorise Madame le Maire à signer un bail de location avec M. Sébastien ASTIER pour le T4 au tarif de 500,00 €.

Cette location prendra effet le 15/03/2023.

**Délibération 2023/09:**

**OBJET: Location appartement T4 bâtiment Del Monego**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement T4 bâtiment Del Monego est libre et demande à être loué.

Monsieur TALAS Aubin et Mme FERROUILLAT Pauline, désirent le louer à partir du 15 mars 2023.

Le tarif mensuel de location est fixé à 495,00 € révisable tous les ans au 1er juillet suivant la variation de l'indice de référence des loyers, l'indice de base étant celui du 4eme trimestre 2022, à savoir 137,26.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Autorise Madame le Maire à signer un bail de location avec Monsieur TALAS Aubin et Mme FERROUILLAT Pauline pour le T4 au tarif de 495,00 €.

Cette location prendra effet le 15/03/2023.

**Délibération 2023/10:**

**OBJET: Location appartement T2 bâtiment Mairie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement T2 bâtiment Mairie est libre et peut être loué.

Madame DIANIN Chloé, désire le louer à partir du 1 Avril 2023.

Le tarif mensuel de location est fixé à 280,00 € révisable tous les ans au 1er juillet suivant la variation de l'indice de référence des loyers, l'indice de base étant celui du 4eme trimestre 2022, à savoir 137,26.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

12 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Autorise Madame le Maire à signer un bail de location avec Madame DIANIN Chloé pour le T2 au tarif de 280,00 €.

Cette location prendra effet le 01/04/2023.

### **Informations :**

#### **Urbanisme :**

Autorisations d'urbanisme :

PC Mr Pancrasse camping route du DOUX pour local sanitaire: validé

PC Me Deschamps Charlotte, route de Saint-Félicien pour maison d'habitation : déposé

PC modificatif maison Me Leote Liliane Saint-Grise : déposée

Droits de préemption : RAS

#### **Bâtiments**

##### **-Informations**

-Réflexion terrains projets communaux : en attente de propositions des aménageurs,

Rencontre avec Ardèche Habitat prochainement.

-Réflexion projet bâtiment ex poste : avancement du projet estimation coût des travaux 628 630 € ht

Rencontre passée avec Mme Vidal, élue à la région pour faire le point sur ce dossier.

-Projet city Park : les travaux ont commencé, la plateforme est terminée. Enrobés prévus fin mars, pose structure début avril. Réflexion sur le mobilier,

-Signalétique : à voir devis,

-Appartements: 1 F1 bâtiment paroissial à rénover, 1 F4 1<sup>er</sup> étage Del monego risque de se libérer à réhabiliter également.

-Travaux électriques écoles et écoles de musique : travaux terminés : interphone pour l'école, passage en LED, coffret électrique extérieur salle culturelle.

#### **Personnel :**

##### **-Informations**

Entretiens individuels annuels prévus pour chaque employé communal.

Mme Laetitia Sorel a débuté la semaine dernière au secrétariat (lundi et vendredi 14h par semaine)

#### **Ecole :**

- Cantine : changement futur de prestataire, date à ce jour non fixée pour changement

Rendez-vous avec le ST VIC, restaurant de ST VICTOR, en attente de son positionnement, prochaine rencontre le 22 mars.

-Le 21 mars conseil d'école à 18h.

#### **Voirie**

-Sécurisation des 2 entrées du village au niveau du carrefour Route Vieille et chemin de la Rentier : rendez-vous prévu avec Mr Cheynel et la DDT.

- Stationnement place de marché : projet de traçage au sol et délimitation de places de parking : Tremplin va intervenir au printemps

- Curage des fossés : fait

- Nettoyage du pont de Francillon par élus et agents: lierres, arbres coupés: réalisé le lundi 6 mars.

#### **Communauté d'agglomération**

##### **-Informations**

- Participation de l'agglomération à la mise en place de composteurs collectifs ou individuels, d'achats de broyeurs collectifs : se renseigner auprès des services Arche Agglomération,

- Maisons France Service sur le territoire :Tain l'Hermitage, Saint-Félicien et Saint-Donat: bilan positif pour cette 1ere année,

- Financement des BAFA : se renseigner auprès des services Agglomération.

#### **CCAS : RAS**

## **Divers :**

### Divers :

- Rencontre prévue entre association « Soleil d'automne » et groupe sénior : objectif d'ouvrir à d'autres publics,

Projets :

\*1 animation balade cueillette prévue le 30 mai

\* Ateliers numériques en Septembre

- Mise à jour PCS: finalisation de la révision du nouveau PCS : quelques points à affiner

- Bibliothèque :

La bibliothèque participe à 2 projets portés par Arche Agglo « Des livres à soi » et « partir en livres »

- Composteurs : montage des composteurs par les élus, en bois prévu dans les prochaines semaines : atelier le 1<sup>er</sup> avril 8h30 chez X. Vercasson

- Journée nettoyage de printemps samedi 25 mars : lieux repérés : ancienne décharge derrière Chardon, route en direction déchèterie, Lac de Choisine.

- Rencontre avec le président de l'ASA : problématique réseaux vieillissants, l'association réfléchit à des travaux et demande des subventions auprès de l'Etat,

- Ardéchoise : nombreux circuits passent à Colombier: à voir pour mobilisation des habitants, des associations, de l'école pour décorations,

- Recensement : en attente des chiffres officiels,

- AOP Caillé Doux : subvention de la commune à prévoir,

- Jeudi 20 avril: passage au rallye Tour Auto Paris Nice,

- Dimanche 11 juin au matin : passage moto, café offert par la mairie,

- Samedi 18 mars : spectacle au profit d'Ensemble pour un toit,

- CCAS : réunion 22 mars 18h

**Prochain Conseil municipal : mardi 11 avril à 20h30**